

Montréal, mars 2011

Mémoire au OCPM en ce qui concerne la revitalisation de l'ouest du centre-ville

Premier fait : plusieurs édifices locatifs sont vieux et ils ne sont pas insonorisés. Parfois les propriétaires enlèvent les tapis pour les remplacer par du bois (il semble qu'ils doivent changer souvent les tapis et c'est un coût pour eux). Cependant ils ne mettent aucun matériel entre le béton et le plancher de bois. Ce qui fait que le bruit passe partout.

Si on veut des locataires plus permanents il faut régler ce problème et aider les propriétaires à rendre les logements insonores.

Deuxième fait : les poubelles sur les rues débordent trop souvent et les excréments de chien sont trop abondants.

On donne des sous pour embellir l'extérieur des édifices commerciaux, la propreté des lieux est aussi importante. Pourquoi ne pas ajouter des poubelles et mettre des enseignes qui montrent que l'on doit ramasser la crotte du chien. On en voit partout en Ontario de ces enseignes et on y indique même l'amende. (Voir la rue Lincoln près de Atwater. Le bord de la rue en est pleine de crottes de chien).

Troisième fait : les pigeons. Les pigeons abiment nos voitures et ils se posent sur nos balcons et y font des nids en hiver et début printemps. En été, ils se perchent sur le bord de nos balcons et leurs excréments tombent sur le balcon.

Pourquoi faut il les protéger alors qu'ils sont considérés 'vermine'?

Merci de votre considération. J'espère que vous considérerez l'insonorisation comme un élément majeur car plusieurs locataires dans mon édifice devront partir (incluant moi) dû à ce problème. Les édifices neufs sont très chers.